

### PARTIE 1

Monsieur le Préfet, Mesdames et Messieurs, les délégué.es et équipes de développement local, les représentant.e.s institutionnel.le.s de la Politique de la ville, chers **ami.e.s** membres des Conseils Citoyens. Nous vous remercions de nous laisser intervenir ici pour une sorte de note d'intention en amont des réunions de travail thématiques.

Pour mémoire, les conseils citoyens, ont été institués par la loi Lamy du 21/02/2014 pour constituer un dispositif participatif de la politique de la ville, ils sont obligatoires dans les quartiers prioritaires. L'objectif qui leur a été assigné consiste à les associer à toutes les étapes du contrat de ville.

- Les Habitants et acteurs locaux, volontaires et impliqués au sein des Conseils Citoyens Parisiens se sont engagés et continuent d'être facilitateurs d'actions, de formations, de mobilisations, et de participation des habitants malgré l'insuffisance des moyens juridiques, financiers, humains et matériels. **MAIS, AVONS NOUS ETE REELLEMENT PARTIE PRENANTE DU CONTRAT DE VILLE ?.**

Ces préoccupations, objet de constats communs au sein de notre collectif Inter-Conseils Citoyens, nous avons voulu les échanger avec vous en introduction de ce comité afin que nous puissions y remédier ensemble. Notre participation à l'évaluation du contrat de ville à mi-parcours est un pas encourageant vers une co-construction future.

Malgré des efforts certains et grandissant de parts et d'autres, nous n'avons pas toujours eu l'impression de croiser le RESPECT et l'EGALITE lors de nos différents rendez-vous avec les acteurs de la Politique de la Ville venant d'horizons différents. Pour cette raison et depuis maintenant une année les conseils citoyens parisiens ont initié des rencontres régulières d'échange, de partage d'expérience et de travail en commun ; ce qui a permis l'émergence d'un cadre encore informel sous l'appellation "INTER-CC"

⇒ **Nous aspirons dans l'avenir non seulement à disposer d'un mode de communication efficace avec vous, mais aussi avoir des échanges soutenus afin d'initier et d'accompagner ensemble des actions dans le sens du contrat de ville. Certains que vous partagez notre aspiration collective à accéder au statut de partenaire effectif pour renforcer la participation citoyenne.**

PARTIE 2

Cependant progressivement le nombre de conseillers citoyens actifs s'est rétréci comme une peau de chagrin, et ce malgré les nouvelles nominations. Cette défection met en péril la réelle diversité des membres des conseils citoyens, spécificité de cette nouvelle instance locale. Si cela est désolant, nous ne souhaitons pas pour autant le considérer comme un échec. Nous intervenons aujourd'hui pour vous informer de notre BESOIN D'ETRE RASSURES quant à notre devenir, quant à notre avenir d'ici 2022, et au-delà. En effet nous souhaitons ensemble et avec vous, « lutter contre les inégalité et améliorer la vie quotidienne des habitants », comme vient de le mentionner Colombe Brossel,

A ce titre nous vous remercions de réfléchir avec nous pour répondre à trois de nos préoccupations.

1. Tout d'abord, comment compter vous faire face au dysfonctionnement important dans le recrutement des ANIMATEURS ACCOMPAGNATEURS de la part d'Optima. Où sont-ils passés ? Que sont-ils devenus. Sera-t-il envisagé de compenser leur absence passée par une présence plus importante dans le futur ? Le statut adulte relais, la rémunération et la formation dispensées ne doivent-elles pas être repensées ?
2. Egalement quels MOYENS nous serons donnés, notamment quel sera le statut des conseillers citoyens ? Ne serait-il pas possible d'aller au delà d'une nomination, d'envisager des formations, congés spéciaux, protections, voire indemnités ? Le tirage au sort est-il la panacée ? Doit-il être pondéré par des candidatures spontanées ? Nous souhaitons acquérir les compétences nécessaires à la stimulation d'initiatives citoyennes.
3. Enfin quel sera notre ROLE à l'heure où un nouveau projet de loi constitutionnel pour un renouveau de la vie démocratique est présenté aux députés. Rejoindrons nous le conseil de la participation citoyenne issu de la transformation du conseil économique, social et environnemental ?

⇒ **Autrement dit, pouvez-vous nous donner les moyens d'HABITER avec vous, après avoir GRANDI et été en quelques sortes EDUQUES entre nous et avec vous? Nous vous remercions de nous avoir permis d'exprimer à l'occasion de ce COPIL nos préoccupations, qui sont de notre point de vue au cœur de l'opération d'évaluation**